

Du parc à la nature sauvage

**Bourgeois et nature au tournant du XXe siècle
au château de Lunel-Viel**

Sciences humaines et sociales

Revue éditée avec le concours du Département de l'Hérault

~ III ~

Une transmission familiale de l'amour de la nature

Comme Paul Manse, les bourgeois s'organisent en effet au XIX^e siècle une vie en dehors de la ville, en bâtissant ou en transformant des propriétés viticoles en châteaux qu'ils utilisent comme « folies » destinées en premier lieu à montrer leur réussite mais dédiées aussi à l'assouvissement de leurs plaisirs campagnards. Parler des aménagements immobiliers et paysagers ne suffit donc pas à rendre compte de l'utilisation de ce lieu qui, outre son exploitation agricole fut, avant de devenir habitation principale, un lieu de villégiature. Chasser et inviter les amis à des parties de chasse en fait pleinement partie, tout comme, dans le cas de l'épouse de Paul Manse, s'occuper de botanique, ou dans celui de son fils Léon, pratiquer l'ornithologie et de son petit-fils Bernard, se passionner pour la bouvine.

Si l'attrait pour la nature et la culture camarguaise de sa femme a été déduit de nos investigations et confirmé par la correspondance qu'elle échangea avec son petit-fils, une profusion d'archives rend compte des pratiques de la chasse (essentiellement du temps de Léon Manse et de son fils Paul) et de l'ornithologie : correspondance adressée à divers spécialistes sur l'ornithologie et la chasse, annotations dans les livres de comptes et semainiers, cahiers de tableaux de chasse de 1922 à 1947, permis de chasse de Léon Manse de 1893 à 1932, mais aussi photos réunies et annotées dans un album qui révèlent les moments, les lieux, les pratiques et les personnes qui y participent. Recueils de poèmes, lettres, extraits d'articles de journaux, une centaine de

cartes postales dont six écrites de sa main aident par contre à parler de la passion de Bernard de Montaut-Manse pour la bouvine et la Camargue.

Ce chapitre fera une large part à la parole de ces propriétaires bourgeois à travers de nombreux extraits de leurs correspondances et poèmes qui, en permettant de partager leur vécu, apportent des réponses quant à leur rapport à la nature sauvage.

3.1. Un amour de la nature transmis par une femme érudite

Si l'envergure de Paul Manse lui permit de mener une vie professionnelle brillante (avocat puis juge renommé à la Cour de Nîmes) et de transformer le domaine dont il avait hérité en château ceint d'un magnifique parc renfermant une orangerie assez remarquable pour lui valoir d'être classée monument historique un siècle plus tard, sa femme Marie, née de Cabissole, semble n'avoir rien eu à lui envier.

Issue d'une famille de vieille noblesse du Vaucluse, elle tint les rênes du domaine à la mort de son mari vu le jeune âge de son fils, puis à nouveau pendant la guerre de 1914-1918 lorsque ce dernier fut mobilisé. Période où elle dut assurer une gestion rendue extrêmement difficile par le manque d'hommes¹. Femme de ressources, un simple regard sur l'écriture qu'elle déploie sur les

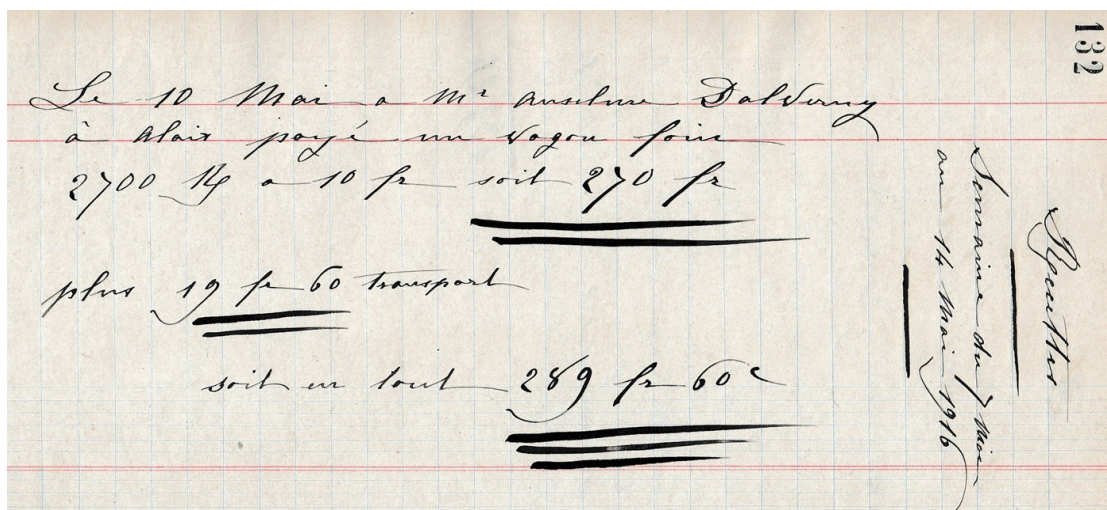


Fig. 14 - L'écriture énergique de Mme P. Manse, née Marie de Cabissole sur le livre de comptes de 1916. © Fonds Manse.

cahiers de comptes est révélateur. (Fig. 14) De hauts jambages lui servent à souligner chaque compte récapitulatif non pas d'un mais de trois traits qui montrent la vigueur avec laquelle elle écrase sa plume et révèlent un tempérament énergique dont l'autorité ne semblait pas devoir être mise en cause !

La nombreuse correspondance qu'elle prit le temps d'entretenir avec les membres de son personnel mobilisés pendant la guerre montre cependant une figure dépassant le statut de patronne du domaine pour y prendre une véritable place matriarcale. Un rôle de mère qu'elle assumait pleinement avec son fils Léon et son petit-fils Bernard (fils de sa fille Éveline, plus communément appelée Eva), qu'elle éleva dès l'âge de six ans à la mort de sa mère. Elle leur transmet son amour de la culture provençale et de la nature, comme Léon allait plus tard le transmettre à son fils Paul. Outre la chasse qu'ils pratiquèrent tous les trois parfois à outrance, cet amour des terres camarguaises fut en effet assez fort pour amener les deux enfants qu'elle avait éduqués, son fils et Bernard, à pratiquer l'un l'ornithologie et l'autre la bouvine. Au vu de ces passions, et surtout au travers du contenu de certaines cartes postales, on comprend que son tempérament autoritaire l'amena non seulement à le leur transmettre mais aussi à véritablement les y conditionner, surtout en ce qui concerne son petit-fils.

La correspondance de son fils Léon ne concerne pas en effet cette transmission, par contre elle est clairement évoquée par Bernard de Montaut-Manse dans ses poèmes.

Celui qu'il dédia à sa « mamet », qu'il n'hésitait cependant pas à appeler « maman chérie » dans sa correspondance, est explicite à ce sujet : « A ma mamet dono Mario Manse » ou en français « A ma grand-mère Marie Manse » :

« A toi qui as allumé l'amour de la Provence
 Dans mon cœur,
 Et qui as empli mon âme en sa prime jeunesse
 D'enthousiasme ; [...]
 Sur les bords
 du Rhône majestueux, à toi qui m'as fait croire
 A la survivance
 De l'œuvre qu'ont accomplie, sans relâche, les
 aïeux,
 En souvenir
 De tout cela, Mère, et d'autres choses encore [...]
 Je t'apporte ces vers ; tu as planté le cyprès,
 Ne vas pas t'effrayer d'entendre le chant du
 hibou...
 Toujours, dans la ramée, l'Espoir vient ajouter sa
 note ! »²

Comment Bernard aurait-il pu échapper à cet engouement au vu du style des cartes postales que sa grand-mère lui envoya quand il fut interne à Paris dès l'âge de huit ans ? Taureaux, toros de corrida, chevaux de Camargue, costumes provençaux, manifestations camarguaises, toutes témoignent par les images qu'elles affichent ou le texte qui les accompagne du rappel qu'elle lui fait des terres et coutumes méridionales et viennent renforcer l'éducation qu'elle lui avait donnée. Ainsi celles du 4 juillet 1902, à propos d'une cavalcade : « Ils sont gentils chevauchant deux à deux. Plus tard ce sera ton tour » ou de courses de taureaux : « Voilà ce que tu aimes tant... c'est bien

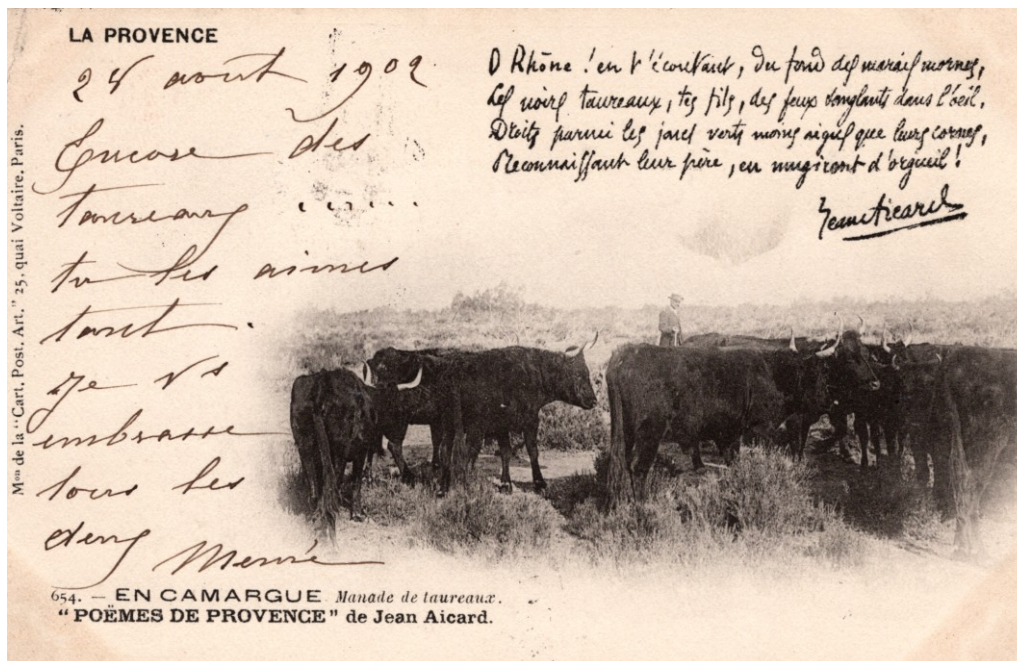


Fig. 15 - Taureaux en Camargue, carte postale de Mme P. Manse, née Marie de Cabissole à son petit-fils Bernard (28 août 1902). © Fonds Manse.

méridional... Elle lui en envoya même lorsqu'il étudia pendant deux mois à Fribourg en Suisse, comme celles du 28 août 1902 toujours à propos de taureaux : « encore des taureaux, tu les aimes tant » et d'une cigale : « est-ce qu'elle chante à Fribourg comme ici dans notre belle Provence ? », ou encore à propos d'une sortie : (Fig. 15)

« Mon gros Ber, hier tu aurais été heureux d'être avec nous [...] nous sommes allés au Cailar voir paître dans les prés les manades de Papinaud et celle du marquis de Baroncelli-Javon. Les taureaux se laissent approcher ce sont des agneaux. Tu iras un jour avec ton papa. Ta Mémé ».

Le 29 août elle touche la corde sensible : « Toujours la Provence !!!! C'était le pays de ta chère Maman... et elle l'aimait tant ». Une inscription d'une autre carte postée le même jour : « Fidèle au programme j'avais déjà fait partir 4 cartes pour Lausanne et 4 cartes pour Fribourg, elles t'y attendent. Mille baisers Mémé » montre que la Camargue ne doit pas se faire oublier de lui et l'accompagner dans toutes ses pérégrinations. Elles viennent compléter sa collection, ce qu'exprime son entourage quand il lui en envoie, comme ses jeunes amis le 8 septembre 1902 pour raconter la sortie au Cailar :

« Voici la manade du marquis. Tu aurais eu du plaisir à la voir, nous avons regretté ton absence. Marie »

« Rends toi compte, brave Bernard, nous étions aux biou³ et tu n'y étais pas. Quand prendras-tu ta revanche ? Pierre ».

Sur les 81 cartes postales en notre possession et qui ne témoignent que de quelques dates, on trouve encore preuve de cette profusion le 24 août 1903 où la grand-mère n'écrit pas moins de 7 cartes postales portant sur les taureaux et les chevaux, s'ajoutant aux 12 portant sur la corrida envoyées le 14 août par un certain Mr Raoux... Sur l'une d'entre elles, elle écrit même : « voilà le métier que tu envies tant » à propos des gardians. (Fig. 16) On ne peut imaginer qu'une bourgeoise issue de la noblesse comme elle l'était ait pu l'inciter à un avenir



Fig. 16 - Gardians en Camargue, carte postale de Mme P. Manse, née Marie de Cabissole à son petit-fils Bernard (4 août 1903). © Fonds Manse.



professionnel aussi peu conforme aux codes bourgeois et même dénigré par cette classe. Voulait-elle tout simplement par ces cartes postales consoler un enfant exilé destiné à la magistrature en lui offrant des images qui le feraient rêver ? Ou, plus sûrement vu son tempérament, influencer sa décision de ne pas se « perdre » dans la capitale et de revenir exercer dans le Midi pour défendre les intérêts des terres camarguaises ?

Cette passion de Marie Manse pour le terroir provençal semble prendre sa source dans sa jeunesse passée au château des Cabissole à Venasque dans le Vaucluse, où elle eut l'occasion de fréquenter des félibres, comme Félix Gras dont elle dira à la mort : « *je l'ai beaucoup connu. Il était de Mallemort près de Venasque. Il était bon, aimable, dévoué à ses amis, grand admirateur de sa belle Provence et de ses gracieux habitants* ». Une passion qui l'entraîna à sortir du château pour suivre les manifestations camarguaises, visiter les manades⁴ et se ressourcer auprès de la nature sauvage d'un terroir qu'elle appréciait tant. Pratiques qu'elle insuffla à sa famille au point que son petit-fils Paul devait encore les suivre dans les années 1960 : 26 août 1964 « *tous 'au taureau' à Saint-Génies* », organisant même des courses de taureaux sur la propriété : 15-16 juillet 1963, « *congés payés, 2 courses de taureaux dans la ferme* » et allant jusqu'au bout de cette passion peut-on dire ironiquement, en notant en 1954 : 30 janvier « *acheter la viande du taureau de la fête !* »

Marie n'en appréciait cependant pas moins la nature domestiquée que lui offrait le parc, ayant sûrement hérité en cela des goûts de sa propre mère, Élisabeth de Cabissole, qu'un tableau montre en train d'y faire de la broderie alors qu'elle séjournait à la fin de sa vie au château. Le fait que le parc soit le lieu que cette dernière ait choisi pour fixer son image pour la postérité montre l'importance qu'il représentait à ses yeux et ne doit que refléter une activité qu'elle y faisait souvent. Sa fille Marie fera le même choix puisque le tableau qui garde son image la représente en train d'y lire son courrier (*infra* Fig. 84). Une photo qui la montre en train de travailler avec un individu non identifié sur une table de jardin renforce l'idée de cette transmission maternelle d'un goût pour le plein air qui ne concernait que peu de femmes bourgeoises de l'époque. Mais que penser de la photo où tout l'ameublement d'un bureau a été transposé dans le parc ? (Fig. 17) Une photo qui montre Marie en train de travailler en plein espace végétalisé du parc sur une table de

toute évidence d'intérieur encombrée, selon le goût de l'époque, de papiers certes mais aussi d'une lampe et de plusieurs portraits ? Elle semble y travailler depuis assez longtemps pour que la poubelle, qu'on n'a pas oublié de faire figurer, soit pleine à ras bord. Situation fréquente ou assez inhabituelle pour qu'elle ait voulu la fixer sur papier ? Inédite en tout cas dans les scènes de genre.



Fig. 17 – Mme P. Manse, née Marie de Cabissole à son « bureau » dans le parc (non datée).
© Collection Palais du Roure Avignon.

Le parc lui permit cependant aussi d'exploiter son goût très développé pour la botanique. Une tendance qui s'inscrit sûrement dans le goût de la fin du siècle pour le naturalisme mais originale en ce qu'elle émane d'une représentante du sexe habituellement cantonné aux relations de salon, comme la destinait l'éducation de l'époque. Une photo la montre d'ailleurs en train de couper le lierre, montée sur une échelle. (Fig. 18) Une activité qui n'aurait pu être qu'anecdotique et récréative mais que sa nombreuse correspondance avec le jardinier Fernand Michaud pendant la guerre de 1914-1918 montre davantage ancrée dans un intérêt profond non seulement pour le terroir camarguais mais plus généralement pour la nature. Celui-ci y





Fig. 18 – Mme P. Manse, née Marie de Cabissole au travail dans le parc (non datée). © Fonds Manse.

évoque en effet leurs promenades à travers le parc, et surtout leurs discussions au sujet de la végétation et des besoins particuliers qu'elle requiert, comme en ce 18 avril 1915 : « *A vous lire il me semble faire avec vous le tour du parc, avec vous admirant chaque arbuste, parler de leur végétation, de leurs besoins particuliers.* » Au point qu'il n'hésite pas à lui envoyer des cartes postales pour lui faire partager les découvertes botaniques ou d'aménagements paysagers qu'il fait pendant ses permissions. Ainsi le 1^{er} octobre 1918, où il lui envoie une carte montrant les Buttes Chaumont :

« *Hier enfin j'ai eu une demi-journée de liberté et par un temps magnifique, j'en ai profité pour voir les Buttes Chaumont... On a fait là un travail fantastique et fort pittoresque, le rocher que vous voyez qui a bien 40 m de haut est artificiel de même que le lac et des cascades assez conséquentes cela fait un imprévu ravissant que cette petite vallée.* »

La connivence qui transparaît à travers ses écrits prouve que les tours de parc furent fréquents et destinés à autre chose qu'à la promenade. Participa-t-elle au choix des espèces qui furent plantées à cette époque ? On peut le

penser au vu de sa personnalité de maîtresse femme qui devait l'amener à vouloir partager avec son mari ce genre de décisions et au vu de l'éducation hors norme⁵ qu'elle avait reçue. Ses cahiers de cours montrent en effet qu'elle fut instruite, outre les enseignements classiques, en sciences, dont la botanique, et même en minéralogie, qui durent l'aider à cerner les meilleures conditions à mettre en place pour favoriser la croissance de la végétation. La découverte, au gré des pages de ses cahiers de cours, de feuilles qui sèchent depuis plus de 150 ans, laisse augurer qu'elle devait constituer des herbiers et connaître ainsi les espèces de la région. Aussi peut-on imaginer que pendant que son mari parlait aménagement et rentabilité du domaine, elle continua grâce au parc à cultiver quant à elle une expertise et un goût pour la botanique qu'elle dut encore développer devenue veuve, puisque son fils Léon n'avait alors que 17 ans. Elle reprit les rênes du domaine à sa place, comme elle le fit encore pendant la guerre de 1914-1918, et dut prendre les décisions qui s'imposaient par rapport aux différentes plantations.

Comme Marie-Pauline Durand, la femme du deuxième propriétaire du château Jean-Jacques L. Durand qui, à la mort de ce dernier, 9 ans après son achat, géra le domaine pendant 31 ans au début du XIX^e siècle sans qu'un quelconque regard historique ne relève le fait, ces périodes sans autorité masculine reconnue laissent transparaître le rôle que purent tenir les femmes dans la gestion des domaines, rôle qui reste pour l'instant invisible mais qui mériterait une étude approfondie. Dans notre cas, l'histoire ne retient aujourd'hui que le plan imaginé par son mari et oblitère toute la partie gestion et entretien qui en découla, essentielle pourtant pour la pérennité de quelque parc que ce soit⁶, dont elle fut en charge pendant de longues années et qui l'obligea, si elle ne l'avait déjà fait, à développer une expertise et une passion pour la nature assez forte pour vouloir la transmettre à sa descendance.

3.2. Un chantre de la Camargue

« *Je rêve de mon nid où riait le soleil, - je rêve du ciel bleu, frère de la mer blonde -, je rêve de mes vieux oliviers ! - Je rêve des beaux jours où j'allais à la vendange - m'enivrer de raisins -, des soirs d'août où je regardais dans les étangs - s'engloutir le soleil rouge !* »⁷.

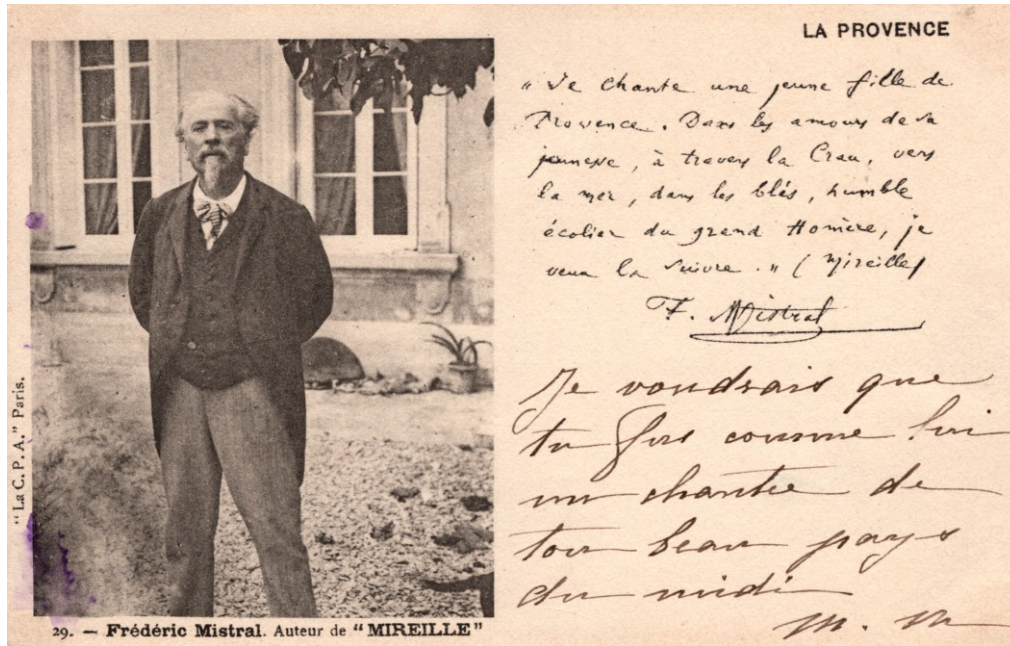


Fig. 19 – Frédéric Mistral, un modèle pour Bernard de Montaut-Manse. Carte postale de Mme P. Manse, née Marie de Cabissole à son petit-fils (date illisible). © Fonds Manse.

Voici comment Bernard de Montaut-Manse célèbre, en provençal et en français dans son recueil de poèmes «*Li Trelus auben. Clartés d'aurore*» de 1913, une nature qui lui manqua tant quand il devint interne au collège Stanislas⁸ à Paris : «*Vous conterez comment un gars de vingt ans - pleurait en pleine capitale, - tant il avait regret de ses taureaux, de ses gardians,⁹ - tant il avait regret de sa terre natale !*»¹⁰ ou encore : «*je suis en larmes depuis que l'on m'a exilé !*»¹¹. Son père, Maurice de Montaut, avocat à la cour d'appel de Nîmes, lui fit en effet suivre dès le collège des études à Paris qui allaient l'amener à entrer dans la tradition familiale de la magistrature en devenant avocat, mais qui furent cependant entrecoupées de longs séjours au château qui devaient lui permettre de supporter son exil et de patienter. Car l'espoir qu'il entretenait de revenir en Camargue laisse transparaître par contre coup son rejet de la capitale, exprimé avec truculence : «*Oui je retournerai bientôt dans mon cher petit village : je ne suis pas fait pour une capitale - dont le soleil de fromageon - fait pâlir mes joues !*»¹². Il dédiera d'ailleurs à son père un poème dont le titre «*Comment je veux vivre*»¹³ résume ses aspirations et annonce sa décision de vivre au pays.

Son éloignement explique cependant qu'il ait été très demandeur des cartes postales de sa grand-mère. Qu'il ait été conditionné ou tout simplement sensibilisé par cette dernière, sa passion pour la Camargue, sa nature et sa culture, l'amena à la chanter dans ses poèmes en langue provençale dont il assura lui-même la traduction

et qui le firent intégrer les rangs des félibres. Des poèmes très révélateurs, ce qui explique les nombreux extraits qui vont en être cités. Une vocation que l'aïeule avait à nouveau soit initiée soit favorisée, comme elle l'exprime dans une carte postale montrant Frédéric Mistral : «*Je voudrais que tu sois comme lui un chantra de ton beau pays du Midi*». (Fig. 19) Il le fut, et noua avec ce dernier une correspondance importante et un attachement qui le laissa très abattu à sa mort. Un poème rend hommage à celui qui lui a inspiré son amour pour le Midi :

«*Ô Mistral, créateur éternel d'allégresse, - je voudrais te chanter sur une lyre d'or, - toi qui as enflammé d'amour pour la Patrie, - mes pensées et mon cœur !
Maître, tu as ensoleillé mes rêves de jeunesse, - et tes chants m'ont versé la joie et le bonheur, - à ta Coupe j'ai bu les saintes jouissances, - que tu as dispensées aux « gens des mas » !*»¹⁴

L'ensemble de son œuvre laisse transparaître un amour de la Camargue qui l'amène à en donner des descriptions exaltées, comme ici :

«*La crête sableuse des dunes - et les étangs -, tout étincelle - sous la clarté de la lune. Tout est silencieux dans la Camargue... - On entend seulement - dans le lointain - le bruissement de la mer. Les herbes et les salicornes -, notre cheval blanc - les dépasse - excité par l'éperon. Sous le battement des sabots - qui galopent rapides, - l'eau éclate - en gerbes de diamant...*»¹⁵





Au point que dans l'anthologie du Félibrige qui fait son apologie en 1924, Charles-Pierre Julian et Pierre Fontan n'hésitent pas à parler de cet amour en termes de « culte » :

« *De Montaut a pour sa terre languedocienne, et surtout la Camargue, un culte fervent, sans doute parce que celle-ci est la partie de la Provence la moins atteinte par l'universel nivellement dans son originalité primitive, et aussi parce que la libre existence que l'on mène à travers ses solitudes enchante son âme de poète. Après d'Arbaud et Jouveau, il dresse devant nous les larges horizons du delta du Rhône...* »¹⁶

Bernard de Montaut-Manse peut-il être considéré comme l'un des précurseurs de la sauvegarde de ce territoire ? Toujours est-il que sa passion l'entraîna à utiliser son métier d'avocat pour défendre son « saint Midi »¹⁷ et même à s'engager dans un mouvement de revendication des terres méridionales. Comme le montre une carte postale du 15 novembre 1901, il semble qu'il fut conditionné à cette vocation dès son enfance, ici à l'âge de 8 ans. Présentant en effet l'image d'un jeune enfant en tenue d'avocat, y est inscrit par sa grand-mère : « *tu ne plaideras pas pour le même motif (défendre les enfants) que ce joli petit avocat* ». Aussi aurait-il semblé difficile qu'il échappât à ce destin tout tracé. Ce fut d'ailleurs lui qui écrivit la « *Déclaration du Comité d'action des revendications nationales du Midi* » du 15 mars 1922 qu'il lut le 27 sur la tombe de Frédéric Mistral. « *D'opprobres et de mépris la Provence lassée* »¹⁸ explique-t-il dans un poème, justifia qu'il prêche l'indépendance du Midi. Un poème de 1913 annonçait déjà cette orientation puisqu'il y parlait de Paris comme du « *pays de France* » et non comme de la capitale de son pays : « *on m'avait promis le bonheur et la gloire – si je voulais partir pour le pays de France – et si je voulais abandonner ma cabane...* »¹⁹. Une revendication qui prenait place, comme il apparaît sur la dernière page de la Déclaration, dans une vague de revendication d'autres régions françaises telles la Bretagne et l'Alsace. Il n'hésite pas dans d'autres poèmes à aller encore plus loin, parlant de sa chambre parisienne « *en plein pays ennemi* »²⁰ et exhortant même au combat contre « *l'ennemi* » de la race provençale :

« *Maintenant, écoutez-moi, - jouvenceaux bruns de mon pays : - Bientôt vienne le jour - où, pour le sol de nos Pères, - nous lèverons l'oriflamme ! - comme le taureau de Camargue, - légers, nous bondirons ! - Debout, Provence, pour la charge ! - allons !, écrasons-le - l'ennemi de notre race !* »²¹

En saluant le trident²² comme « *l'arme de mon pays* », il précisera même comment y arriver : « *qui sait si tu ne travailleras pas, quelque jour, Fer ami, - à sauver le Midi et ses anciens usages* »²³. Des aspirations exaltées issues, ne l'oublions pas, d'un jeune homme d'à peine 20 ans ! Aussi son combat ne devait-il s'affirmer que dans ses pamphlets et plaidoiries. Passé cet engagement politique, sa passion du territoire l'entraîna tout simplement à en sillonner les étendues avec son cheval. Ses poèmes font une large part à ce compagnon fidèle du gardian sans lequel la pratique de la bouvine ne serait pas possible et qui réfère à une race spécifique du terroir dont Eugène Gayot, spécialiste équin, disait en 1850 :

Le cheval Camargue « *naît, vit et meurt dans son île ; là s'accomplit toute sa destinée. Produit inculte d'un sol à peu près abandonné à lui-même, il retient toutes les qualités inhérentes à la reproduction libre, à la vie sauvage ; mais il en a aussi toutes les imperfections et tous les inconvénients.* »²⁴

Un cheval parfaitement adapté aux marais salants et à la plaine marécageuse et qui lui permit de découvrir encore davantage la Camargue « *des rives du Vidourle aux digues du Rhône* »²⁵. Son cheval Sultan semble ainsi avoir tenu une place privilégiée dans sa vie et il aimait aussi à s'en occuper après les chevauchées : « *puis, la nuit, quand l'air s'attédie – et qu'aux cieux montent les étoiles, - il me faut flatter le cou bourru de mon cheval, - lui donner son avoine et lui ôter la selle* »²⁶. Qu'un bourgeois comme lui ne laisse pas ces tâches à un palefrenier ou du moins à un autre gardian montre bien la symbiose qu'il voulait établir tant avec son cheval qu'avec la Camargue en général. Ce qui explique qu'il se préoccupera de son sort lorsqu'il donnera des signes de fatigue. Ainsi écrit-il le 28 octobre 1910 au marquis de Baroncelli-Javon²⁷, propriétaire d'une manade au mas de l'Amarée aux Saintes-Maries-de-la-Mer et ami de sa grand-mère et de son oncle qui fut, comme ses lettres le marquent, l'autre grande figure qui l'initia à la culture camarguaise :

« *Pourriez-vous jusqu'au mois de Décembre-Janvier prendre mon Sultan dans votre manade ? Je vous le donne en toute confiance car le pauvre animal est bien fatigué et a grand besoin du repos des marais. - D'autre part je ne tiendrais pas à ce qu'il aille à Tamaris²⁸ car le collier l'y attend et je ne veux pas qu'on l'attelle* ».

Ces bonnes intentions furent cependant démenties un an plus tard par sa volonté de le





vendre pour pouvoir le remplacer, sans état d'âme semble-t-il au ton de sa correspondance, comme le montre le contenu de cartes postales où il évoque ses transactions dans sa recherche d'un cheval qui corresponde à ses attentes :

22 août 1911

« Mr Beluel me l'a garanti comme douceur et tranquillité. Il est dressé à la selle et a fait les taureaux tout l'an dernier ; Prix 800 = huit cent francs. - J'ai vendu Sultan 550 livrable immédiatement. - Si on me prie de le garder q.q. mois à Tamaris pour le laisser reposer, je l'ai fait à 600. - Je vais acheter l'autre le + tôt possible. Il est épatant. »

28 août 1911

« [...] Il ne leur a pas plu complètement. Alors je l'ai refusé. - Je veux y mettre le prix ; mais aussi je veux un bon cheval. - Celui-ci était un peu faible pour moi. - En route pour en chercher un autre ! »

Qu'un jeune homme dispose de telles sommes à 18 ans dénote la liberté que lui laissa son père à son retour de Paris, mais aussi un tempérament d'homme d'affaires qu'il manifesta à la mort de sa grand-mère en 1925, lorsqu'il intenta un procès à son oncle Léon pour revendiquer son droit à la propriété du château. Toujours est-il que si des photos de 1903 le montrent à l'âge de 10 ans à cheval dans le parc, cette pratique de l'équitation n'était pourtant pas pari gagné pour lui si l'on se fie aux dires de sa grand-mère qui, selon l'adage « *qui aime bien châtie bien* », n'épargna pas sa susceptibilité dans une carte postale : « *lorsque tu seras un peu moins empoté tu pourras toi aussi enfourcher un Camargue et faire partie de la nacioun gardiano. Mais tu as besoin de te dégourdir encore* ». Il dut se « *dégourdir* » puisqu'une photo le montre 10 ans plus tard posant fièrement sur son cheval avec tout le harnachement type du gardian et qu'il écrit dans un de ses poèmes : « *Je crois serrer ma cavale blanche – et la presser de l'éperon ! - Je crois galoper en pleine liberté – et passer les fossés d'un bond !* »²⁹. (Fig. 20) Faire du cheval était en effet la condition sine qua non pour



Fig. 20 - Bernard de Montaud-Manse sur son cheval Sultan dans le parc du château. Carte postale non datée. © Fonds Manse.

pouvoir intégrer le monde des gardians et pratiquer la bouvine. Cela répondait à sa passion pour les taureaux qu'il traduisit encore en 1921 lorsqu'il défila à cheval dans Nîmes lors de la grande manifestation de « la levée des tridents » qui défendit la corrida et les traditions taurines face à la Société Protectrice des Animaux. Il ne peut mieux l'exprimer qu'à travers ses poèmes dont sont issus ces deux extraits :

« Et le taureau à la fauve toison, - dans toutes les contrées : - depuis la vallée du Vistre jusqu'aux marais du Sauvage – et des montagnes à la mer, - partout, on parle de sa gloire – et de sa splendeur ; - en toute fête on l'acclame – quand il bondit en fureur ! »³⁰





« Lorsque je t'aperçois, le soir, en un coin de la cabane, - ô trident du « gardian », [...] - je sens battre mon cœur, à grands coups, dans ma poitrine - et comme une flamme dans mon âme jaillir - la passion des taureaux !... »³¹

Il avait manifesté cette passion très tôt, à la suite sûrement des sorties que sa grand-mère et son oncle Léon l'emmenaient faire dans les manades du marquis de Baroncelli-Javon. Aussi, dès l'âge de 10 ans et demi, il lui écrivait : « vouloir me réserver un petit veau si vous le pouvez est une attention si généreuse et si aimable - que jamais je ne l'oublierai. - Vous me connaissez assez cher Monsieur pour savoir le plaisir que cela me ferait... ». Il exprime à son endroit une admiration sans bornes qui se traduit dans ses actes et paroles, comme le 12 mai 1905, lorsque sa grand-mère le priva d'une rencontre avec lui :

« Moi j'ai été furieux - j'ai pleuré dans mon coin et pour me venger je me suis fait promettre de revenir vous voir - puis arrivé aux Saintes je suis allé acheter votre photographie sur une carte postale du mas de l'Amarée - j'ai écrit sur le sable : Vive Lunel-Viel !!! Vive le marquis de Baroncelli Javon !!! Vive les Saintes-Maries !!! J'ai appris votre Queilarenco et lis : l'Armana Prouvençau. Je retrouve dans votre œuvre charmante tous les souvenirs de mon pays - Vous devriez aussi faire une poésie sur Lunel-Viel mon cher village ».

Son discours n'a pas changé quatre ans plus tard puisqu'il écrit le 10 août 1909, soulignant les passages qui sont importants à ses yeux :

« Je suis prêt à vous chercher... jusqu'au bout du monde... j'entends par là jusques aux Saintes-Maries qui, comme chacun sait, sont le Finistère des petits camarguens et des gardians de taureaux. Si donc vous conduisiez des taureaux q.q. part à cheval, je prends la liberté de vous demander rendez-vous au Cailar afin de pouvoir vous aider. Ma grand-mère me le permet car décidément elle voit que l'afición³² est q.q. en moi d'irréductible et, pour ce, elle s'y rend. »

N'a pas changé non plus un an plus tard son attrait pour la bouvine, puisqu'il écrit le 3 août 1910 : « [...] je suis à vos ordres si vous avez besoin de moi pour tout ce qui peut concerner les taureaux. Je serai très heureux de vous montrer combien je suis devenu habile gardian depuis le temps où vous m'avez vu monté sur mon poney... ». Pas moins de 105 lettres écrites de 1905 à 1935

sont conservées au palais du Roure en Avignon, gageons qu'elles ne représentent qu'une partie de sa correspondance !

Il n'est pas étonnant de constater que cette passion pour la bouvine l'amena à constituer une manade, qu'il installa d'abord au mas de Tamaris qui faisait partie du domaine familial, puis en 1931, prenant la succession du marquis de Baroncelli-Javon, au mas de l'Amarée aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Nommé en 1937 président de l'Antique Confrérie des gardians, il bouclera ainsi le rêve entretenu chez lui par sa grand-mère, en pouvant désormais être qualifié d'avocat, manadier et félibre, comme le présente de nos jours la plaque commémorative qui a été posée sur un mur du château en 1987.

Et pourtant, cette pratique de la bouvine semblait non seulement peu partagée par les bourgeois de l'époque mais même, comme le montrent ces vers : « lorsque les gens raffinés me disent - qu'être de la « gardianaille » - c'est faire un métier de fripon... »,³³ fortement décriée par ces derniers. Aussi rares furent-ils à s'y adonner, à part Fanfonne Guillierme, fille de riches bourgeois protestants et surtout le marquis de Baroncelli-Javon, disciple comme lui de Frédéric Mistral qui œuvra à la mettre à l'honneur en organisant toutes sortes de manifestations de valorisation du patrimoine camarguais. A propos de ces manifestations, Bernard de Montaut-Manse écrit, comme il apparaît dans cet extrait de l'anthologie du Félibrige en 1924 :

« Je suis tout à mon Midi et de toutes mes forces... Vous savez l'importance que j'attache à toutes ces fêtes et solennités où les imbéciles ne voient qu'amusements exubérants. Pour moi, ce sont les moyens de faire renaître dans l'âme de notre peuple le sentiment de la nationalité perdue, si glorieuse jadis. [...] Eh bien, il faut que les Méridionaux réapprennent à aimer leur patrie méridionale, avant de travailler pour elle et de revendiquer ses droits »³⁴.

Aussi, si Fanfonne Guillierme parlait de lui comme d'un frère, il dit de même du marquis :

« Gentilshommes tous deux, tous deux « gardians », nous sommes frères ; - nous aimons la même langue et le même pays ; - nous nous sommes abreuvés aux mêmes sources d'enthousiasme ! - Le Rhône est notre fleuve ; les marais sont notre domaine - et la senteur des cabridelles - nous enivre tous deux des mêmes visions ! »³⁵.





Ce qui explique que même si la pratique de la bouvine ait été mal vue de la bourgeoisie, il la chante cependant longuement dans ses poèmes, dédiant même certains de ses poèmes à ses simples attributs ou pratiques : « *Mon Trident* », « *Mon Casqueton* ³⁶ », « *Mes éperons* », « *Ferrade* ³⁷ » qui évoquent avec nostalgie les marais où elle se pratique, comme dans cet hommage à son cheval, où il va jusqu'à se définir comme « *enfant de la Camargue* » :

« *Des pins de Brazenvert aux cyprès d'Albaron - tu connaissais les dunes, les canaux, - les tourbières, les gouffres sans fond, - mieux qu'aucun chasseur et qu'aucun pâtre...* » ³⁸

« *De la plaine qui s'étend d'Arles à la mer, - tu as mis l'âme en moi et l'y a fait fleurir ! - Tu peux dormir, camarguais : en rien ceux qui voudront, - tu m'as fait l'enfant de ta Camargue !* » ³⁹

Assurant à son tour la transmission de cet amour de la Camargue à ses cousins Paul et Jean, il leur écrira à leur collègue de Montpellier en 1925 en cherchant, comme l'avait fait sa grand-mère envers lui, à toucher la corde sensible : « *aimez votre pays qui est la patrie de Mistral et de Mireille et que votre mémé aimait tant* » et en cherchant à exacerber chez Paul lorsqu'il fut à son tour interne à Paris au collègue Stanislas la fibre identitaire : « *courage et un peu de rusticité camarguaise* » pour le dernier coup de *collier !* » (date illisible).

3.3. Un ornithologue amateur reconnu

Enfant de la Camargue, son oncle Léon le fut lui aussi, et ses sorties dans les manades du marquis de Baroncelli-Javon avec lequel il se lia d'amitié le marquent déjà. Mais si son neveu choisit l'écriture poétique pour exprimer son goût pour la nature, lui pour sa part opta pour l'écriture scientifique. Il instaura en effet une correspondance avec des spécialistes du Nord pour leur faire découvrir la spécificité de la faune méridionale et de la chasse qui s'y pratiquait et finit par contribuer à la Revue française d'Ornithologie. Mais s'il se plut à parcourir la nature en l'observant d'un œil d'ornithologue, il s'adonna surtout, avec autant de passion que son neveu le fit pour la bouvine, à la chasse à la « sauvagine » ⁴⁰. Une pratique qui, quant à elle, semblait plébiscitée par la bourgeoisie.

C'est cette passion qui l'entraîna à s'intéresser à la faune camarguaise et à correspondre de 1922 à 1928 avec le docteur René Bommier après avoir lu son livre *Notre Sauvagine et sa chasse* et ses articles publiés dans le magazine *Le Chasseur Français*. Si les livres de comptes le montraient peu prolixe par rapport à ceux tenus par sa mère qui les agrémentait d'anecdotes souvent savoureuses, ses lettres par contre le sont, qui n'hésitent pas par exemple à faire de chaque espèce qu'il rencontre des descriptions détaillées qui peuvent s'étendre sur

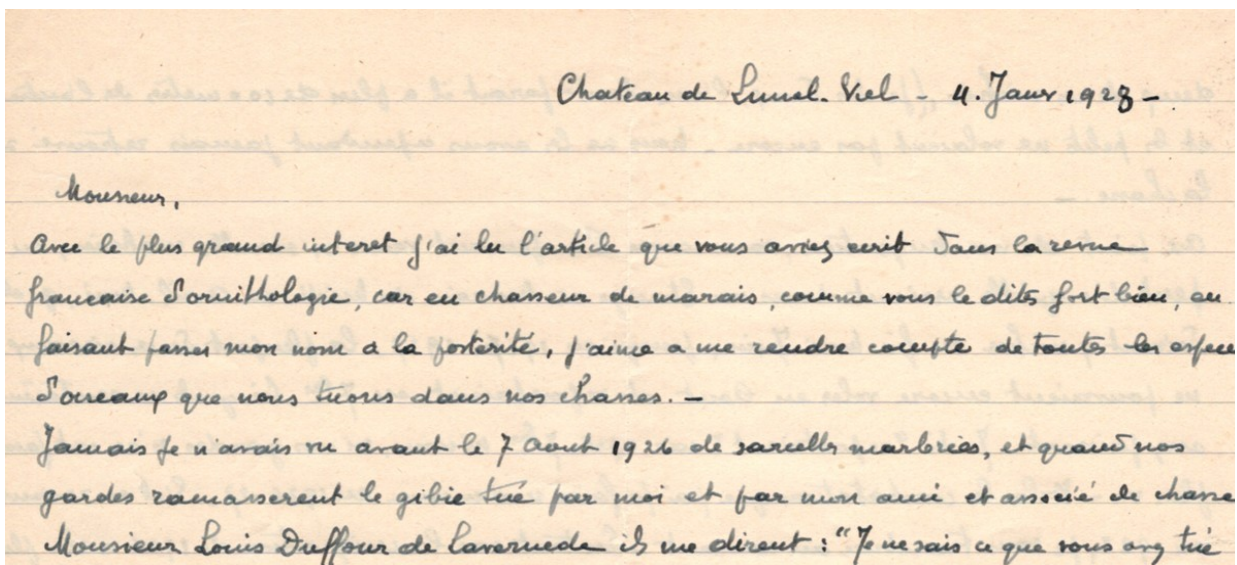


Fig. 21 - Extrait d'une lettre de Léon Manse au docteur Bournier le 4 janvier 1928. © Fonds Manse.



onze pages ! (Fig. 21) Ces lettres révèlent non un dilettante mais un amateur passionné qui lit énormément de livres sur la sauvagine et connaît parfaitement les espèces de son territoire, tirant de ses expériences de chasseur des considérations purement ornithologiques. C'est d'ailleurs en tant que tel qu'il se présente dans sa première lettre de février 1922, où il va revendiquer l'originalité de son apport à la connaissance sur la sauvagine :

« La chasse aux marais de nos pays ne ressemble en rien aux chasses aux marais du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Centre, vu que dans nos pays le courant séjourne au lieu de passer simplement. Je ne viens donc pas faire une critique de votre ouvrage, non loin de moi cette idée, je viens simplement en chasseur de sauvagine passionné vous montrer que sous notre soleil, sous notre climat, gens et gibier n'ont plus les mêmes habitudes. »

Il n'hésite pas cependant à remettre en question dès cette première lettre le classement du Gard dans les coefficients de réussite de la sauvagine par départements établi par R. Bommier. Il affirme que le Gard est au moins égal aux Bouches du Rhône et peut-être supérieur à l'Hérault, car pour lui les étangs du Gard sont plus attractifs, comme il le démontre par la suite. Il va aussi informer son correspondant des phases de migration des oiseaux qu'il observe à travers les saisons :

« Donc dès les débuts de la migration c'est dès fin août 7^{bre} pour certains variétés, dès 8^{bre} ou nov pour d'autres, la sauvagine qui arrive dans nos pays y séjourne de l'automne au printemps. [...] Nous constatons chez nous que les canards arrivent par n'importe quel temps, et comme le climat leur convient et qu'ils trouvent une nourriture suffisante ils ne se mettent en mouvement que par grand vent d'Est Nord Est, Sud ou Sud Est. Par vent Ouest, Nord Ouest ou Sud Ouest le gibier reste où il est et ne bouge pas. C'est à croire qu'ils sont tous partis de chez nous. »

Il développe ensuite sa théorie selon laquelle ces canards ne doivent en fait que passer d'un étang à l'autre en choisissant le lieu le plus approprié pour se mettre à l'abri du froid ou de la pluie, suivant en cela leur instinct de conservation. Ce n'est, dit-il, que lors d'hivers très rigoureux qu'il constate des mouvements de canards plus importants. Il dresse aussi une typologie des canards que le chasseur du Midi rencontre en

donnant leur nom vernaculaire, l'époque où ils sont les plus nombreux et leurs habitudes. Observateur attentif, il alimente ses conclusions des notations qu'il inscrit à l'issue de chaque journée de chasse sur son cahier de tableaux de chasse, comme il le dit dans une lettre de 1926 où il s'excuse de ne pas avoir répondu plus tôt au docteur Bommier, ayant été alité :

« Souvent dans ma fatigue j'ai pensé vous répondre, mais n'ayant pas chez moi le livre de chasse où nous marquons tout ce que nous tuons en désignant chaque espèce et le jour, je n'ai pu vous dire du moment que cela vous est agréable et de plus intéressant au point de vue scientifique la date exacte où nous avons tué des sarcelles marbrées et leur nombre. Vous pouvez publier à ce sujet l'article que vous voudrez écrire à la Société d'ornithologie, le signer même en mon nom, quoique je ne sois pas une autorité comme vous au point de vue ornithologie... »

Précieux cahier puisqu'il renseigne sur les espèces qui étaient chassées : essentiellement des lapins il est vrai, mais aussi des cailles, bécassines, perdreaux, colverts, sarcelles, étourneaux, tourdres, tourterelles, grives, siffleurs, merles etc. et même hérons ! Léon Manse fait en outre un récapitulatif à la fin de chaque saison de chasse, comptabilisant le total des prises et détaillant les effectifs par espèces, ce qui lui permet sans doute de se faire une idée très précise des spécimens présents sur le territoire et d'alimenter ses chroniques naturalistes. Nulle mention des flamants roses, cette espèce qui est devenue emblématique et qu'évoque pourtant dans ses poèmes son neveu Bernard⁴¹ : « Et sur notre passage - s'envolent parfois, - de leurs nids, - les bandes de flamants »⁴², en arrivant même à qualifier la Camargue de « pays des bœufs et des flamants »⁴³. Elle n'était pourtant pas protégée à l'époque.

Une liste placée à l'en-tête du cahier indique par contre quels étaient les animaux que l'on considérait comme nuisibles, et donne même l'évaluation de leur nuisance au regard de la prime attribuée pour leur destruction : sanglier, renard, loutre, blaireau, putois, fouine, belette, pie, épervier, buse... (Fig. 22) Tout ceci permet d'acquiescer à une vision assez globale finalement de la faune qui coexistait dans ces terres sauvages des marais. Peu d'oiseaux rares cependant, dit Léon Manse en 1928, par rapport à ceux que l'on trouve en baie de Somme ou de Seine d'après ce

qu'il en lit, sauf en cas d'hivers très rigoureux et très longs, ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs années... Et pourtant, il espère en trouver, comme il l'exprime à la veille d'une chasse :

« Y rencontrerons-nous des oiseaux extraordinaires ? Je n'ose le croire, car depuis longtemps ni sadormes ni fou de bassan ne viennent nous rendre visite. Je n'en dirai pas autant du Harle piette qui vient presque tous les ans nous revoir. [...] Il y a deux ans, nous tuâmes, un soir, un milouinau, canard très rare chez nous, n'ayant vu dans ma vie de chasseur que 3 ou 4 de ces oiseaux. »

Une telle rencontre se produisit cependant en 1926, quand il découvrit une espèce nouvelle à la région, la sarcelle marbrée. Ce fut un événement pour un naturaliste, qui mérite que l'on s'attarde sur son cheminement pour renseigner au mieux son interlocuteur : « Laissez-moi vous dire, Monsieur, que j'ai eu le plaisir l'an dernier de tirer pour la 1^{ère} fois des sarcelles marbrées. Je n'en avais encore jamais rencontré. Le 7 août nous avons tué 19 sarcelles marbrées [...]. Nous aurions pu en tuer plus de 50, mais comme beaucoup ne volaient pas encore, nous n'avons pas voulu faire un massacre. » Espèce, comme il l'explique dans une lettre de 1928, que les garde-chasse n'avaient pas réussi à identifier de prime abord : « quand nos gardes ramassèrent le gibier tué par moi et par mon ami et associé de chasse Monsieur Louis Duffour de Lavernède ils me dirent : je ne sais ce que vous avez tué mais il y a des oiseaux bizarres un peu plus gros que des sarcelles d'hiver ou d'été et moins gros que des souchets, ayant le plumage de la chouette. Le bec n'est pas noir il est bleuâtre ».

C'est grâce au livre de son interlocuteur sur les canards sauvages qu'il comprit que c'étaient

Primes sur gibier tué.

marbrées	}	0 ¹⁰
sarcelles		
perdreaux		
fulus & canards		
colles . etc. etc. etc.		
canards	-	0 ²⁵ .
lapins	-	0 ¹⁵ .
perdreaux	-	0 ⁵⁰ .
lièvres	}	1 ¹ .
sauvages		
ois		

Primes sur animaux usinables tués par le garde.

Sauvages	50 ¹	pias	0 ¹⁵
Renard	10 ¹	chénions	0 ²⁵
loutre	10 ¹	Buzon	0 ⁵⁰ .
Blaireau	5 ¹		
lustois	5 ¹		
foin	3 ¹		
bellette	3 ¹		

Fig. 22 - Liste des primes accordées au garde-chasse. (Cahier de tableau de chasse de 1922 à 1936). © Fonds Manse.

des sarcelles marbrées, ce qui l'amena à interroger de vieux chasseurs du pays : « j'apprends que l'on en avait tué sur ce même étang (situé dans le département du Gard à 2 ou 3 kilomètres du Petit-Rhône, et non en Camargue BdR) il y a 30 ou 35 ans. Pour renseigner encore plus sûrement la Société d'ornithologie vous pouvez dire au Directeur que nos gardes ont vu l'un, 2 de ces oiseaux après le 1^{er} avril 1927 [...] et l'autre 4 ou 5 sujets vers la fin du même mois. » Il informa aussi de cette découverte un autre spécialiste qui répondit comme le premier que ce gibier était excessivement rare. On peut imaginer comment ces réponses durent satisfaire son ego de

naturaliste ! Mais on ne peut s'empêcher cependant de noter aussi sa satisfaction de chasseur d'avoir pu tuer un gibier qu'un autre naturaliste aurait été désolé d'avoir décimé vu sa rareté ! Cela fait partie du personnage, comme on le verra plus loin. Son souci de renseigner au mieux la Société d'ornithologie explique cependant qu'il l'informa par contre de la disparition de ces sarcelles dès septembre 1927 :

« *Au point de vue migration, sans savoir d'où peuvent venir ces sarcelles marbrées, on peut dire qu'elles arrivent dans nos étangs ou marais du midi en Avril-Mai, qu'elles doivent y nicher en fin Mai-Juin, puisqu'en 1926-27, la plupart de ces oiseaux ne pouvaient encore voler en haut et repartaient en 7^{bre} dès qu'ils se sentaient assez puissants. Je dis « repartaient » car après 7^{bre} ni nous, ni nos gardes n'en ont jamais plus vu. Voilà les constatations que j'ai pu faire moi-même en 1926-27. S'il en revient en 1928, je vous tiendrai au courant.* »

C'est cependant de la disparition d'autres espèces qu'il se soucie beaucoup et il est d'accord avec le constat que fait R. Bommier dans son livre, qu'il conseille d'ailleurs à de jeunes chasseurs de lire pour « *se rendre compte de toutes les variétés de gibier d'eau que nous pouvons posséder en France, mais qui diminuent tous les ans, comme vous le dites si bien, une destruction organisée de ces oiseaux ayant été établie aussi bien dans les pays de nidification en masse, que chez nous.* ». En 1926, il lui prouve cependant que son inquiétude quant à la disparition de certaines espèces, comme les chipeaux et les souchets, n'a pas lieu d'être, en lui envoyant une liste qu'il a dressée de tous ceux qu'il a tués de 1922 à 1926, avec la date exacte, mais en lui confiant aussi son plus beau souvenir de chasseur. Laissons-le raconter :

« *Je me souviens un soir de Janvier 1913 avoir fait un affût de chipeaux et siffleurs, et cet affût est le plus beau de ma vie de chasseur... Par 13 degrés de froid, même dans ces pays du midi, m'étant rendu à la chasse mon garde me dit, nous ne tuerons pas grand chose, l'étang et les marais sont complètement gelés mais ce soir à l'affût je connais un trou où l'eau coule, et vous brûlerez bien quelques cartouches. La grosse question est de pouvoir y aller. Jeune encore, et en chasseur de sauvagine passionné je dis à mon garde il faut y aller. Sur la glace nous poussâmes un léger bateau et avec peine je le reconnais nous nous rendîmes au poste. Le soleil venait à peine de disparaître que les*

premiers canards arrivèrent. Dans l'espace de 20 minutes, je tuai 25 chipeaux mâles ou femelles et 5 siffleurs. Depuis je n'ai jamais plus tué pareil nombre de chipeaux, mais tous les ans, soit le matin à la fosse ou à la remise, soit le soir à l'affût je tue des chipeaux ».

Il confirme par contre en 1926 une diminution de certaines espèces :

- « *Depuis que je chasse la sauvagine, il va y avoir 32 ans, j'ai toujours constaté peu de chipeaux, peu de souchets mais leur nombre n'a pas diminué chez nous comme les milouins, siffleurs, gros canards et sarcelles. C'est un gibier très méfiant qui ne se marque jamais 2 fois au même poste.* »
- « *Dans nos pays, un canard qui a diminué depuis 8 ou 10 ans d'une façon fantastique c'est le Braute Roussatre, et cela ne provient que d'une chose. Une seule, du manque d'eau. [...] Nous en tirons maintenant de 10 à 20 par saison de chasse au lieu de 80 à 100 comme avant 1914.* »

Une diminution qu'il attribue en premier lieu à des raisons spécifiques au Midi, la température et la sécheresse : « *le gibier diminue, depuis longtemps je ne cesse de le répéter, et il diminue dans nos pays pour deux raisons 1°) la destruction systématique dans les pays de nidification, et au moment de la grosse migration, et 2°) le manque d'eau dans nos pays du midi depuis 1920* ». Il précise ainsi que s'il a moins tué de chipeaux et de souchets en 1924, c'est « *pour la raison bien simple que depuis 2 ans nous avons une sécheresse formidable. Dans nos étangs et marais du Midi, que l'eau est mauvaise dans nos étangs et que nos marais sont presque toujours à sec.* » Mais il attribue aussi une partie de cette diminution à l'ouverture de la chasse le 14 juillet, comme cela se produisait depuis 12 à 15 ans disait-il déjà dans sa lettre de février 1922 :

« *A cette époque comme les eaux sont très basses, qu'elles n'existent même, en dehors des étangs, que dans certains marais, les jeunes halbrans se trouvent tous réunis aux mêmes endroits et se font prendre en grande quantité par les chiens, car nombreux sont ceux qui ne volent pas encore, n'étant même pas comestibles.* »

D'autres lettres non datées le confirment :

- « *Je connais des chasseurs qui ont tué de 25 à 30 Halbrans le 14 juillet en ne tirant que 2 ou 3*



coups de fusil. Sur 100 jeunes canards il n'y en avait pas 10 pouvant voler. Les chiens ont tout détruit »

- « *Ne préféreriez-vous pas trouver plus de jeunes Halbrans à l'ouverture et ne préféreriez-vous pas surtout les tuer volant le 15 août que de les assassiner le 14 juillet alors qu'ils ne peuvent souvent se lever devant les chiens ?* ».

Cette ouverture du 14 juillet se renouvela en 1925 et 1927 et des années 1931 à 34. Aussi lutta-t-il farouchement contre cette date prématurée car ne laissant pas le temps aux oiseaux de devenir adultes :

- « *Ce n'est pas le lapin qu'il faut toujours défendre, car vous savez aussi bien que moi que jamais on arrivera à le détruire, mais c'est ce gibier migrateur qui disparaît de jour en jour, étant détruit systématiquement au moment de la nidification, au moment de la migration. C'est ce perdreau rouge et gris qui diminue lui aussi d'année en année, et dont on ne parlera bientôt plus* »...
- « *Ce n'est pas le braconnier qui à ce moment fait du mal, c'est le chasseur, le vrai chasseur qui est heureux d'abattre tout ce qui se présente devant lui, partant de ce principe : que s'il ne tue pas le gibier qui se présente, un autre le tuera. C'est en agissant ainsi que l'on détruit souvent des nichées qui viennent de naître et qu'il ne reste plus rien à l'ouverture.* » (non daté)

Tout cela, d'après lui, car les députés ou conseillers généraux ne prenaient pas en considération la chasse et cherchaient avant tout à plaire aux électeurs : « *je suis même persuadé qu'ils agissent sciemment contre les chasses gardées, sachant que nous ne pouvons être et ne serons jamais électeurs SFIO ou communistes !* » La lutte des classes passe par tous les chemins... Lui en tout cas revendiquait le bien-fondé de ces chasses gardées :

« *On détruit donc pour le plaisir de détruire et on abîme à tout jamais nos meilleures chasses de marais. Si l'on agissait de la même façon dans les chasses réservées il est probable que nous n'aurions bientôt plus de sauvagine en France* » (1922)

« *Que les propriétaires de chasses gardées s'entendent entre eux, qu'ils soient tous unis en St Hubert, et qu'ils se prêtent main forte pour éviter que le gibier sédentaire comme le gibier migrateur ne soit détruit comme il l'est depuis*

quelques années. [...] Sachons tuer sans détruire, sachons chasser sans braconner ». (non daté)

Une lettre du 4 janvier 1928 nous indique que depuis le début de leur correspondance, Léon Manse était devenu un informateur privilégié au point de ne plus simplement contribuer à renseigner son interlocuteur mais à écrire lui-même pour la *Revue française d'Ornithologie*, ce dont il tira grande fierté : « *en chasseur de marais comme vous le dites fort bien, en faisant passer mon nom à la postérité, j'aime à me rendre compte de toutes les espèces d'oiseaux que nous tuons dans nos chasses* ».

Éclairage nouveau sur ce propriétaire, car émerge ici une caractéristique propre aux classes privilégiées de l'époque, qui voyaient leurs membres les plus aventureux passer leur temps libre à parcourir le monde pour explorer, répertorier de nouvelles espèces et renseigner ainsi petit à petit les cahiers de botanique, de géographie, d'anthropologie, etc. Ici, nul besoin d'être très aventureux, mais grand besoin d'être passionné, curieux, suivant en cela l'engouement pour le naturalisme qui marque la fin du XIX^e siècle, mais aussi désireux de faire découvrir une nature peu connue en dehors de quelques autochtones initiés. Le voyage se fait près de chez soi, dans la description d'une nature sauvage que l'on cherche à mieux appréhender pour divulguer ensuite le résultat de ses observations dans les revues scientifiques, mais en constituant aussi, comme le firent les grands explorateurs, des collections rares que l'on s'enorgueillira de présenter aux visiteurs et aux spécialistes.

Ce que fit Léon Manse, en décidant de dédier une pièce du château aux plus belles de ses prises qu'il exposa dans une vitrine, et en passant outre parfois, pour compléter sa collection, au règlement de la chasse. (**Fig. 23**) Ainsi en 1928, où il voulut exposer des sarcelles marbrées, cette espèce qu'il n'avait jamais trouvée dans les marais jusqu'en 1926, une découverte que certains devaient mettre en doute, comme l'exprime sa dernière phrase :

« *Cette année je donnerai ordre s'il en vient, même après la fermeture de la chasse, de me tuer si possible mâle et femelle, afin de les mettre dans ma collection de canards, commencée l'an dernier. J'aurais dû donner cet ordre plus tôt et ainsi il m'aurait été permis de montrer ces oiseaux à ceux qui peuvent en douter* ».





Quelle plus belle emprise sur la nature sauvage que de la mettre sous verre, révélant ses splendeurs en toute sécurité! Si Claude Lévi-Strauss⁴⁴ était fasciné par la richesse des savoirs des naturalistes autochtones, par leur connaissance intime des plantes et animaux surtout dignes d'intérêt selon lui pour la pensée, les conclusions

contraires de son collègue anthropologue Marvin Harris⁴⁵, pour lequel plantes et animaux ne sont pas bons à penser, ils sont bons à manger, font finalement entrer dans la dualité du bourgeois que fut Léon Manse. Car si naturaliste il fut, chasseur passionné il fut encore plus, l'un étant au service de l'autre comme il va apparaître.



Fig. 23 - *Vitrine des oiseaux dans la pièce « des canards »* (1975). © Jean-Louis GIRARD.





Notes

1. CELLIER, GIRARD, RAYNAUD, 2018
2. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 9-11
3. *biou* : taureau de race camarguaise
4. *manade* : troupeau libre de taureaux, de vaches ou de chevaux conduit par un gardian, notamment en Camargue
5. « Durant tout le XIX^e siècle, les enjeux de l'éducation des filles sont simples : les préparer à une vie domestique exemplaire. Les enseignements sont donc orientés pour leur apprendre à tenir une maison et diriger les domestiques. Elles apprennent également les honneurs d'un salon et pratiquent toutes sortes d'arts d'agrément tels que le piano, la danse, la peinture ou la broderie. À cela s'ajoutent l'apprentissage de la conversation, de la littérature et des rudiments de langues étrangères. » (CÉSAR, 2016, p. 31).
6. BARTHE-DELOIZY, 1998
7. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 13
8. *Collège Stanislas* : institution fondée par l'abbé Liautard en 1804 et élevée au rang des collèges royaux de l'Université de France en 1821. Fréquenté par Charles de Gaulle en 1908-1909.
9. *gardian* : gardien de la manade à cheval
10. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 43
11. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 111
12. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 115
13. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 181
14. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 17
15. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 91-93
16. JULIAN, FONTAN, 1924, p. 539
17. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 89
18. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 103
19. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 111
20. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 123
21. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 38-41
22. *trident* : instrument du gardian et du manadier, il est composé d'un long manche en bois et de trois pointes en fer à son extrémité
23. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 103
24. GAYOT, 1850, p. 14
25. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 189
26. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 117
27. Le Marquis Folco de Baroncelli-Javon, manadier et écrivain français, disciple de Frédéric Mistral et majoral du Félibrige, est considéré comme « l'inventeur » de la Camargue. Il a exploité ses traditions et en a instauré de nouvelles.
28. *Mas de Tamaris* : mas que la famille Manse possédait sur la route d'Arles à Aigues-Mortes
29. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 123
30. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 39
31. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 99-101
32. *afición* : passion de la culture taurine
33. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 81
34. JULIAN, FONTAN, 1924, p. 537
35. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 99
36. *casqueton* : casque de gardian
37. *ferrade* : marquage des taureaux et chevaux au fer rouge à l'emblème de la manade à laquelle ils appartiennent
38. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 29
39. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 33
40. *sauvagine* : ensemble des oiseaux sauvages des zones aquatiques
41. *flamants roses* : l'espèce est protégée depuis le 17 avril 1981.
42. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 93
43. DE MONTAUT-MANSE, 1913, p. 113
44. LÉVI-STRAUSS, 1962
45. HARRIS, 1998.



SOMMAIRE

~/~

Introduction.....	9
1. Nature domestiquée/nature sauvage, une dichotomie occidentale.....	13
2. Soumettre la nature à une ambition bourgeoise.....	19
3. Une transmission familiale de l'amour de la nature.....	31
4. La chasse, la nature sauvage à portée de fusil.....	47
5. Le parc, où nature rime avec culture.....	59
6. Entretenir la nature, un travail de tous les instants.....	81
7. Domestiquer la nature pour en tirer profit.....	93
8. Du statut de gentleman-farmer à celui d'exploitant agricole... pour quelle vision de la nature ?.....	109
9. Du privé au public... un aménagement identitaire de la nature.....	119
Bibliographie.....	135
Notices biographiques.....	139

1^{re} de Couverture :

« Vue de la tour et du parc du château de Lunel-Viel en 1898. @ Fonds Manse »

Directeur de la publication
Christian GUIRAUD

Coordinateurs de la rédaction
Michel-Édouard BELLET,
Guy LAURANS

Comité de rédaction
Alain ALQUIER
Rémi AZEMAR
Hélène CHAUBIN
Sandra CLOZIER
Julien DUVAUX
Jean-Claude FORET
Raymond LOPEZ
Christian ROCHE
Jean SAGNES
Jean-Paul VOLLE

Revue fondée en 1970
par *Les Amis de Pézenas*,
éditée par l'Association
Études sur l'Hérault,
avec le concours du Département.

Édition :
Association Études sur l'Hérault
Président d'honneur : Jean NOUGARET (†)
Président : Christian GUIRAUD

Siège :
Boîte postale :
Études sur l'Hérault
Maison départementale des Sports
66, place Égalité
34080 Montpellier

Couverture et mise en page
Raymond LOPEZ
Études Héraultaises

Impression
ROLL'INDOC
63, route de Béziers
34430 Saint-Jean-de-Védas

Site internet
<https://www.etudesheraultaises.fr>

Webmaster
Raymond LOPEZ
etudesheraultaises@gmail.com



Prix : 30,00€ TTC



16214609